

**PROCÈS-VERBAL DE LA 202<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA**

22 mai 2020 – 9 h - 16 h HC, par webinaire

<b>Administrateurs présents :</b>	
D. Lynch, président (et président de la réunion), APEGA J. Boudreau, présidente élue, AIGNB A. Bergeron, présidente sortante, PEO K. Baig, OIQ C. Bellini, PEO T. Brookes, NAPEG L. Champagne, OIQ D. Chui, PEO L. Doig, APEGA J. Dunn, Engineers PEI G. Faulkner, APEGA	D. Gelowitz, APEGS S. Gwozdz, OIQ J. Holm, Engineers & Geoscientists BC C. Lamothe, OIQ D. Nedohin-Macek, Engineers Geoscientists MB K. Reid, PEO C. Sadr, PEO J. Tink, APEGA R. Trimble, Engineers Yukon M. Wrinch, Engineers & Geoscientists BC C. Zinck, Engineers Nova Scotia
<b>Administrateur absent :</b>	
J. Card, PEGNL	
<b>Conseiller présent :</b>	
J. Landrigan, président, Groupe des chefs de direction	
<b>Personnes relevant directement du conseil :</b>	
L. Benedicenti, président, BCAPG R. LeBlanc, président, BCCAG	G. McDonald, chef de la direction E. Spence, secrétaire générale et avocate-conseil
<b>Nouveaux administrateurs présents :</b>	
V. Benz, APEGA N. Hill, PEO S. Jha, NAPEG	T. Joseph, APEGA N. Turgeon, OIQ
<b>Observateurs présents :</b>	
T. Bradfield, Great-West J. J. Bradshaw, chef de la direction et registraire, PEGNL R. Crawhall, directeur général, CAE-ACG L. Daborn, chef de la direction, AIGNB C. Dixon, président, Engineers Yukon A. English, chef de la direction et registraire, Engineers & Geoscientists BC L. Golding, directrice générale et registraire, NAPEG J. Hazenberg, président, NAPEG D. Iacona, ABET K. King, directrice générale, Engineers Yukon G. Koropatnick, chef de la direction, Engineers Geoscientists MB A. Lockwood, président élu, APEGS L. Mah, présidente, Engineers & Geoscientists BC	M. Milligan, ABET J. Nagendran, registraire et chef de la direction, APEGA J. Nicell, président, DDIC J. Paliwal, vice-président, Engineers Geoscientists MB B. Pearse, président élu, APEGA S. Perruzza, chef de la direction, OSPE M. Rose, présidente, AIGNB J. Samaras, Manuvie N. Serraglio, Great-West M. Sterling, présidente élue, PEO M. Stiles, TD Assurance M. Stothart, nouvelle présidente, AIGNB J. Van der Put, président élu, APEGA W. Vasquez, présidente, FCEG

M. Mahmoud, vice-président, BCCAG P. Mann, chef de la direction, Engineers Nova Scotia D. Martini, président, NSPE B. McDonald, directeur général, APEGS	A. Waldie, chef de la direction, Géoscientifiques Canada R. Wilson, Hub International J. Zuccon, registraire, PEO
<b>Membres du personnel présents :</b>	
A. Gaucher, adjointe de direction S. Francoeur, directrice, Ressources humaines R. Gauthier, adjointe de direction B. Gibson, gestionnaire, Communications E. Guest, conseillère, Programme d'agrément J. Lamarche, coordonnatrice, Agrément C. Mash, administratrice de la gouvernance E. McParland, spécialiste en planification, événements et conduite du changement	M. Ouellette, gestionnaire, Bureau des conditions d'admission S. Price, vice-présidente directrice, Affaires réglementaires L. Scott, gestionnaire, Services aux membres J. Southwood, vice-présidente, Affaires générales et Partenariats stratégiques J. Taylor, gestionnaire, Affaires publiques H. Theelen, gestionnaire, Excellence organisationnelle M. Warken, gestionnaire, Bureau d'agrément D. Villeneuve, spécialiste, Infrastructure de TI

## 1. Ouverture de la réunion

### 1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

D. Lynch ouvre la séance à 9 h 04 (HC). Il accueille les participants et reconnaît le territoire ancestral. Les participants se présentent.

#### **Motion 5848**

**Présentée par J. Holm, appuyée par C. Sadr**

**QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.**

#### **Adoptée**

On rappelle les règles de la réunion :

- Lever la main pour être ajouté à la liste d'intervenants.
- Limiter son intervention à deux minutes (durée projetée sur l'écran).
- Ne prendre la parole une seconde fois que si tous les participants ont eu la possibilité de s'exprimer.
- Ne pas reformuler ni réitérer le même point de vue. Lors d'une deuxième prise de parole, ce doit être pour fournir de nouvelles informations.

D. Lynch présente une « minute de sécurité » portant sur cette période de travail et de confinement à domicile causée par la pandémie de COVID-19, où plus d'heures à l'ordinateur et moins de mouvements deviennent la nouvelle normalité. Il présente des idées pour promouvoir la santé physique et mentale, tout en tenant compte de la productivité.

D. Lynch présente aussi un « moment de diversité », portant sur les besoins liés à la santé mentale en cette période de distanciation sociale. Il indique que, depuis le début de la pandémie, nous avons beaucoup appris sur la façon dont nous devons répondre aux besoins de soutien de différentes personnes afin d'éviter l'épuisement professionnel, la dépression et l'anxiété; il suggère des façons de soutenir ceux qui nous entourent.

### 1.2 Déclaration de conflits d'intérêts

D. Lynch et L. Doig déclarent un conflit d'intérêts et indiquent qu'ils se récuseront des discussions portant sur le programme d'affinité.

### 1.3 Examen de la réunion précédente

#### a) **Liste des mesures de suivi**

La liste est distribuée; aucune question n'est soulevée.

#### b) **Liste de présence des membres du conseil**

La liste est distribuée; aucune question n'est soulevée. Une erreur rédactionnelle est signalée : une réunion figure en double.

## 2. **Rapports de la direction**

### 2.1 Rapport du président au conseil

Le rapport détaillé a été distribué à l'avance; aucune question n'est soulevée.

### 2.2 Compte rendu du chef de la direction

G. McDonald présente un compte rendu verbal, mettant l'accent sur la souplesse de l'approche suivie par Ingénieurs Canada pour répondre à la pandémie de COVID-19. Les réunions futures qui sont en cours de planification se tiendront en format hybride; les participants qui préfèrent se déplacer pourront y assister en personne, et ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent le faire pourront y participer virtuellement.

### 2.3 Rapport de rendement intermédiaire au conseil - TR1

Le rapport du TR1 a été distribué à l'avance. Les mesures visuelles ont été améliorées au moyen d'images de chevrons. La plupart des activités sont « en bonne voie », mais certains projets accusent du retard à cause de la crise sanitaire. Les commentaires suivants sont formulés :

- Les mesures de certaines initiatives sont perçues comme étant optimistes.
- On pourrait améliorer le rapport en incluant ce qui est prévu, plutôt que seulement ce qui a été réalisé.
- Les plans d'atténuation des perturbations devraient aussi être inclus. On indique que le Comité sur la gouvernance envisagera l'ajout d'indicateurs de rendement clés au cours de l'année à venir.
- Le Programme d'amélioration de l'agrément (PAA) accuse du retard, et le nouveau logiciel de gestion de l'agrément (Tandem) ne sera pas lancé pour les visites d'agrément de l'automne 2020. Ce retard est en grande partie attribuable aux problèmes de ressources du fournisseur, mais a aussi été associé récemment à la pandémie de COVID-19 et au report des visites d'agrément qui ont un impact sur la collecte de données.
- Le travail relatif à la Responsabilité en matière d'agrément est en bonne voie, et le retard initial a été réduit.
- Le Bureau des conditions d'admission a fait état de certains retards du travail relatif à la diversité et l'inclusion; un groupe de travail a été mis sur pied, mais les plans visant la tenue d'un atelier sont retardés à cause de la COVID-19. Le groupe élaborera plutôt un sondage, lors de sa réunion virtuelle de juin.
- Le GNRA collabore pour en arriver à une compréhension commune de l'entrepreneuriat; ce sujet n'est plus au programme du Bureau des conditions d'admission.
- On souligne le dessaisissement du programme du CVIIP, en signalant le prochain départ à la retraite, à la fin de mai 2020, de D. Lapp, architecte principal du programme. On rappelle la carrière de D. Lapp à Ingénieurs Canada, et on le remercie de ses nombreuses contributions.

**SUIVI : K. Reid enverra des exemples de rapports aux trois présidents et au Comité sur la gouvernance de 2020-2021.**

### 2.4 Rapport d'autoévaluation du conseil

J. Holm présente le rapport, distribué à l'avance, sur la première autoévaluation du conseil. Le processus et le rapport d'autoévaluation fournissent plus de clarté sur les aspects qui devraient être ciblés par les efforts d'amélioration continue. Les commentaires suivants sont formulés :

- *Responsabilité du conseil 1 : Se tenir responsable et tenir responsables les personnes relevant du conseil* obtient une note faible, principalement attribuable au fait qu'il s'agit d'une nouvelle initiative n'ayant pas encore produit de résultats clairs.
- Les commentaires détaillés concernant la *Responsabilité du conseil 3 : Fournir une orientation stratégique continue et appropriée* devraient être communiqués au Groupe de travail sur le plan stratégique au cas où des améliorations pourraient être apportées au processus continu.
- Un membre indique que le Comité FAGR devrait accorder plus d'attention aux points suivants soulevés dans le rapport :
  - *Responsabilité du conseil 5 : S'assurer que le chef de la direction maintient en place un système de gestion des risques* – certains administrateurs estiment qu'Ingénieurs Canada ne profite pas pleinement de la gestion des risques, car la dernière année a été réactionnaire; il serait préférable de mieux comprendre pourquoi cela constitue un enjeu.
  - Le risque associé à DDIC pourrait nécessiter plus d'attention; 50 % des répondants ont exprimé ce sentiment.
- Le Comité RH s'occupera de repérer/élaborer une formation à l'intention du conseil pour donner suite aux recommandations du Comité sur la gouvernance; cette formation sera envisagée dans le budget de 2021. L'accent sera mis sur une formation flexible pouvant être actualisée.
- On indique que les communications avec les organismes de réglementation devraient être améliorées. Le sondage sur l'efficacité de la gouvernance, qui mesurera comment le conseil est perçu de l'extérieur, sera le moyen approprié d'y donner suite. Le sondage sera diffusé plus tard cette année.
- On suggère de sonder les membres du conseil qui n'ont pas répondu au sondage pour savoir pourquoi ils se sont abstenus.

On félicite le Comité sur la gouvernance pour son travail sur l'autoévaluation du conseil.

**SUIVI : Le personnel fournira au Groupe de travail sur le plan stratégique des commentaires détaillés sur la responsabilité 3 du conseil.**

**2.5 Résultats du sondage de 2019 sur l'engagement des employés et plan d'action**

Le rapport et le plan d'action ont été distribués à l'avance. G. McDonald indique que le taux de réponse au sondage était très élevé et que, bien qu'il y ait des aspects à améliorer, Ingénieurs Canada a réalisé des améliorations dans plusieurs secteurs. La rétroaction sur le rendement constitue un aspect à améliorer, qui fera partie des activités du groupe de travail sur la gestion du rendement.

**2.6 Rapport du Groupe des chefs de direction au conseil**

J. Landrigan fait le point sur la réunion du 20 mai du Groupe des chefs de direction. Tous les organismes de réglementation y étaient représentés, sauf l'OIQ. DDIC a été invité à participer à une partie de la réunion pour discuter de sujets d'intérêt commun.

**2.7 Rapport du Groupe des présidents au conseil**

J. Paliwal fait le point sur la réunion du 21 mai du Groupe des présidents. Tous les organismes de réglementation y étaient représentés. Le groupe s'est concentré sur l'échange de pratiques et d'informations sur les activités et les enjeux actuels des organismes de réglementation, notamment le développement professionnel continu, les catégories de membres, le financement et les ressources nécessaires aux initiatives nationales, la taille des conseils, et les nominations pour les élections des conseils.

Le groupe examinera en outre comment gérer la cohérence de sa composition dans le cadre de ses réunions. Cette question se rapporte expressément aux mandats des présidents qui ne durent qu'un an dans la plupart

des cas. Les présidents nouvellement élus participent maintenant aux réunions, lorsque c'est possible, pour assurer le maintien des connaissances.

D. Lynch remercie les présidents d'avoir organisé les présentations des organismes de réglementation le 21 mai.

### **3. Ordre du jour de consentement**

#### **3.1 Approbation des procès-verbaux**

- a) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 26 février 2020 soit approuvé tel que présenté.
- b) QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 8 avril 2020 soit approuvé tel que présenté.

#### **3.2 Nominations au Bureau d'agrément**

QUE les nominations suivantes au Bureau d'agrément soient approuvées :

- Pemberton Cyrus, représentant de la région de l'Atlantique - du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (3<sup>e</sup> renouvellement de mandat)
- Suzanne Kresta, membre hors cadre - du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (2<sup>e</sup> renouvellement de mandat)
- Anne-Marie Laroche, membre hors cadre - du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (2<sup>e</sup> renouvellement de mandat)
- Julius Pataky, membre hors cadre - du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (2<sup>e</sup> renouvellement de mandat)
- Jeff Pieper, membre hors cadre - du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (3<sup>e</sup> renouvellement de mandat)
- Tara Zrymiak représentante du Manitoba et de la Saskatchewan - du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (2<sup>e</sup> renouvellement de mandat)
- Pierre Bourque, membre hors cadre - du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (nouveau membre)
- Mrinal Mandal, représentant de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut – du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (nouveau membre)

#### **3.3 Nominations au Bureau des conditions d'admission**

QUE les nominations suivantes au Bureau des conditions d'admission soient approuvées :

- Roydon Fraser, représentant de la région de l'Ontario – du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (3<sup>e</sup> renouvellement de mandat)
- Anil Gupta, représentant de la région de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut – du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2023 (nouveau membre)

#### **3.4 Énoncés de principes nationaux**

3.4.2 QUE les versions actualisées des énoncés de principe nationaux suivants soient approuvées :

- a) Diversité, équité et inclusion
- b) Mobilité nationale et internationale de la main-d'œuvre
- c) Infrastructure dans les réserves autochtones et les collectivités autochtones éloignées

#### ***Motion 5849***

***Proposée par T. Brookes, appuyée par J. Holm***

***QUE les points 3.1, 3.2, 3.3, et 3.4.2 a), b) et c) de l'ordre du jour de consentement soient approuvés.***

***Adoptée***

#### **3.4 Énoncés de principes nationaux**

3.4.1 QUE le nouvel énoncé de principe national suivant soit approuvé :

- a) Exercice professionnel dans le domaine de la cybersécurité

On estime que ce sujet doit être précisé, notamment en incluant une définition des infrastructures essentielles.

**Motion 5850**

**Présentée par C. Sadr, appuyée par L. Doig**

**QUE le point 3.4.1.a) soit reporté à la prochaine réunion.**

**Adoptée, question reportée à la réunion du 2 octobre 2020**

**4. Affaires/décisions du conseil**

4.1 Sous-stratégie pour l'Impératif opérationnel 6 : S'employer activement à faire un suivi, à mener des recherches et à fournir des conseils en ce qui concerne les changements et les progrès qui ont une incidence sur l'environnement réglementaire et la profession d'ingénieur au Canada.

S. Price présente le rapport, distribué à l'avance, soulignant les trois objectifs à atteindre pour exécuter la sous-stratégie. Les commentaires suivants sont formulés :

- PEO demande que le sondage auprès des finissants en génie soit revu pour modification plutôt qu'annulation, étant donné qu'il s'agit du dernier point de contact avec les étudiants et que l'information recueillie aide les organismes de réglementation à déterminer si les diplômés chercheront à obtenir un permis d'exercice.
- Le Bureau des conditions d'admission ne supervisera pas le travail associé aux nouvelles disciplines. Des experts en la matière seront engagés, en fonction des recommandations des organismes de réglementation et des bénévoles. Les sujets de recherche suivront un cycle de 18 mois. Le conseil sera informé du travail réalisé au moyen des rapports stratégiques et sera également consulté sur chaque sujet (conformément à l'étape 11).
- On rappelle l'existence de la zone centrale de consultation du site d'Ingénieurs Canada protégé par mot de passe, qu'on signalera lors des futures séances d'orientation des membres des conseils des organismes de réglementation.
- Il serait utile d'avoir un référentiel central permettant aux organismes de réglementation de communiquer au fur et à mesure leurs questions sur les recherches en cours.
- Le Rapport sur le marché du travail est une activité très coûteuse qui ne cadre pas dans le budget de cette sous-stratégie. Bien que la recherche produite soutienne l'initiative 30 par 30 et surveille le risque associé au vieillissement de la profession, certains organismes de réglementation ont déjà utilisé le rapport, alors que d'autres ne l'utilisent pas spécifiquement, et les organismes de réglementation conviennent qu'il devrait être abandonné.
- Une perspective mondiale et des idées provenant de l'extérieur d'Ingénieurs Canada seront produites dans le cadre du bulletin semestriel rendant compte de l'évolution de la réglementation.

**Motion 5851**

**Présentée par C. Bellini, appuyée par K. Reid**

**QUE le conseil approuve la sous-stratégie proposée pour l'Impératif opérationnel 6, sur recommandation du chef de la direction.**

**Adoptée**

4.2 Normes du Bureau d'agrément

L. Benedicenti présente la note de breffage distribuée à l'avance. Le Bureau d'agrément a mené une vaste consultation pour en arriver à la décision proposée et, malgré les multiples points de vue, la plupart des intervenants consultés ont convenu qu'une réduction de 100 unités d'agrément (UA) serait acceptable. Certains ont même proposé une réduction plus importante; cependant, les principes utilisés pour modéliser des programmes de génie généraux appuient la recommandation selon laquelle 1 850 UA constituent un minimum approprié. On signale une correction à faire dans la dernière page de la note de breffage, à savoir que la mise

en œuvre des changements à apporter aux normes publiées du Bureau d'agrément se fera à l'automne 2020, et non pas en 2019, tel qu'indiqué. Les établissements d'enseignement supérieur (EES) qui recevront des visites d'agrément entre l'automne 2020 et le printemps 2021 ne seront pas visés par la modification proposée, mais peuvent utiliser la norme réduite. Dans l'avenir, le Bureau d'agrément adoptera une approche plus stratégique pour la modification des normes.

**Motion 5852**

**Présentée par C. Sadr, appuyée par D. Gelowitz**

**Que le conseil approuve la modification suivante de la norme 3.4.6 :**

**3.4.6 Le programme doit avoir un minimum de ~~1 950~~ 1 850 unités d'agrément de niveau universitaire. La norme révisée entrera en vigueur à partir du cycle de visites d'agrément 2021-2022.**

**Adoptée par la majorité requise des deux tiers**

**4.3 Manuel des politiques – mises à jour, abrogations et approbations**

J. Holm présente les politiques actualisées, indiquant qu'il s'agit d'un effort continu et que le Comité sur la gouvernance demeure ouvert aux changements, s'ils sont nécessaires.

Les membres discutent de la pertinence des politiques présentées dans la section 8 du manuel; bien que ces politiques appuient le plan stratégique, elles pourraient ne plus être utiles. On fait remarquer qu'elles visent à formuler la position du conseil à l'intention du personnel et à aider à réduire la portée de la mise en œuvre opérationnelle.

**Motion 5853**

**Présentée par J. Holm, appuyée par G. Faulkner**

**QUE le conseil approuve les politiques révisées suivantes, sur recommandation du Comité sur la gouvernance :**

**i. Politique 1.4 Plan stratégique triennal**

**ii. Politique 2 Définitions**

**iii. Politique 3 Organigramme**

**iv. Politique 4 Rôle du conseil (préambule)**

**v. Politique 4.2 Responsabilités des administrateurs**

**vi. Politique 4.3 Code de conduite**

**vii. Politique 4.7 Surveillance du chef de la direction**

**viii. Politique 4.8 Profils de compétences du conseil**

**ix. Politique 4.12 Autoévaluation du conseil**

**x. Politique 4.13 Évaluation des administrateurs**

**xi. Politique 5.4 Communication et soutien au conseil**

**xii. Politique 6.1 Comités et groupes de travail du conseil**

**xiii. Politique 6.8 Mandat du Comité sur la gouvernance**

**xiv. Politique 6.9 Bureau canadien d'agrément des programmes de génie**

**xv. Politique 6.10 Bureau canadien des conditions d'admission en génie**

**xvi. Politique 6.12 Mandat du Comité des ressources humaines**

**xvii. Politique 6.13 Processus de mise en candidature et d'élection du président élu**

**xviii. Politique 7.9 Procédure pour les réunions à huis clos**

**xix. Politique 8.1 Politique sur les nouvelles disciplines**

**xx. Politique 8.2 Diversité et inclusion**

**xxi. Politique 9.2 Guides du Bureau des conditions d'admission**

**xxii. Politique 9.3 Énoncés de principe nationaux**

**Adoptée par la majorité requise des deux tiers**

**4.4 Rapport du Comité sur la gouvernance au sujet de la taille du conseil**

J. Holm présente le rapport distribué à l'avance, en indiquant que le Comité sur la gouvernance n'est pas arrivé à un consensus sur l'approche proposée. Ce rapport a été produit à la demande des membres et à la suite d'une directive donnée par le conseil à sa réunion d'octobre 2019. Il précise que la première motion, à savoir faire rapport aux membres, a pour intention de fournir une réponse et de refermer la boucle, et de s'assurer que les membres savent que le conseil a fait les vérifications requises et procédé à un examen exhaustif de la question.

**Motion 5854**

**Présentée par J. Holmes, appuyée par C. Zinck**

**Que le conseil fasse rapport aux membres sur cette question afin qu'ils l'examinent.**

**Adoptée**

**Motion 5855**

**Présentée par J. Holm, appuyée par L. Doig**

**Que le conseil recommande aux membres le plan de réduction de la taille du conseil par attrition.**

**Rejetée**

**7. Élections et nominations**

En raison des contraintes de temps, le conseil décide de passer directement aux élections, avant d'aborder les rapports.

**7.1 Élection du président élu ou de la présidente élue**

A. Bergeron présente le nouveau processus d'élection, conçu pour les réunions électroniques. J. Paliwal ne pouvant pas assister à cette partie de la réunion, Marlo Rose accepte de remplir le rôle de scrutateur, et le conseil accepte de modifier la motion visant les scrutateurs (voir le passage surligné ci-dessous).

**Motion 5856**

**Présentée par T. Brookes, appuyée par C. Sadr**

**QUE le conseil nomme Gerard McDonald, chef de la direction d'Ingénieurs Canada, et ~~Jitendra Paliwal, président, Engineers Geoscientists Manitoba~~ Marlo Rose, présidente, AIGNB, comme scrutateurs pour l'élection du président élu de 2020.**

**Adoptée, telle que modifiée**

D. Chui et J. Holm s'adressent chacun à l'assemblée pendant cinq minutes avant le début du vote.

Conformément aux résultats du vote électronique à l'aide de Simply Voting, A. Bergeron déclare D. Chui président élu.

**7.2 Nomination du Comité des ressources humaines**

On indique qu'en plus des membres du Comité RH mentionnés dans la motion ci-dessous, A. English a été choisie comme membre représentant le Groupe des chefs de direction; cette personne est choisie par le Groupe des chefs de direction, et ne doit pas être approuvée par le conseil.

**Motion 5857**

**Présentée par M. Wrinch, appuyée par J. Dunn**

**QUE le conseil nomme les administratrices et administrateurs suivants au Comité des ressources humaines 2020-2021, sur recommandation du Comité des ressources humaines 2019-2020 :**

**a) Président sortant David Lynch**

**b) Présidente Jean Boudreau**

**c) Président élu Danny Chui**

**d) Dawn Nedohin-Macek**

**e) Kelly Reid**

**Adoptée**

**6. Comptes rendus annuels des parties prenantes**

Les parties prenantes sont invitées à présenter leurs comptes rendus annuels avant les rapports au conseil.

**6.1 Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC)**

J. Nicell, président de DDIC, est invité à faire le point. Il exprime son appréciation envers la décision de réduire le nombre d'unités d'agrément et la possibilité qu'il a eue le 20 mai de s'adresser au Groupe des chefs de



direction. Les diapos de sa présentation, distribuées avant la réunion, sont publiées dans le site d'Ingénieurs Canada.

#### 6.2 Fédération canadienne étudiante de génie (FCEG)

W. Vasquez, présidente de la FCEG, fait le point sur les activités de la Fédération. Les diapos présentées sont accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada.

### **5. Rapports au conseil**

Les comités du conseil présentent leurs mises à jour de fin d'exercice; les présentations à l'appui sont accessibles dans le site d'Ingénieurs Canada.

#### 5.1 Rapport du Bureau d'agrément

L. Benedicenti présente le rapport au nom du Bureau d'agrément et remercie le conseil de l'avoir appuyé pendant son mandat. Aucune question n'est soulevée. Le conseil remercie L. Benedicenti pour le leadership dont il a fait preuve durant une année très complexe.

#### 5.2 Rapport du Bureau des conditions d'admission

R. LeBlanc présente le rapport au nom du Bureau des conditions d'admission. Il souligne qu'en raison du remplacement de « livre blanc » par « document d'Ingénieurs Canada », les documents existants seront renommés. Le conseil remercie R. LeBlanc de son leadership et de ses contributions.

#### 5.3 Compte rendu du Comité FAGR

L. Doig présente le rapport annuel du premier Comité FAGR, et remercie tous les intervenants de leur participation et de leur soutien. Aucune question n'est soulevée.

#### 5.4 Registre des risques

L. Doig présente le registre des risques, indiquant que le Comité FGAR poursuit son travail sur les nouveaux risques stratégiques, et ces efforts seront maintenus par le comité de 2020-2021. On demande des renseignements contextuels sur les qualités requises des diplômés en lien avec le risque 26. Le conseil félicite le Comité FAGR de ses efforts visant les nouveaux risques stratégiques et remercie L. Doig pour son leadership.

#### 5.5 Compte rendu du Comité sur la gouvernance

J. Holm présente le rapport annuel, indiquant que le Comité a accompli beaucoup de travail et formulé des recommandations concernant le plan de travail du comité de 2020-2021. Aucune question n'est soulevée. Le conseil remercie J. Holm pour le leadership qu'il a assuré au cours de l'année.

#### 5.6 Compte rendu du Comité RH

D. Lynch présente le compte rendu annuel, indiquant que certains travaux ont été transférés au Comité sur la gouvernance parce qu'ils concordaient mieux avec son mandat. Aucune question n'est soulevée. Le conseil remercie les membres du comité et le personnel pour leurs efforts.

#### 5.7 Compte rendu du Groupe de travail sur le plan stratégique (diapos)

J. Boudreau présente le compte rendu. Un sondage sur l'impact de la pandémie de COVID-19 a été diffusé aux organismes de réglementation, et les résultats seront incorporés dans l'analyse contextuelle. Le Groupe de travail planifie l'atelier stratégique et fera le point lors de la réunion du conseil du 15 juin. Le conseil félicite le personnel pour ses efforts.

#### 5.8 Compte rendu de la championne 30 en 30 du conseil

S. Gwozdz présente le compte rendu. Aucune question n'est soulevée. Le conseil félicite S. Gwozdz pour le leadership dont elle a fait preuve dans son rôle de championne.

## 5.9 Liste annuelle des organisations partenaires

G. McDonald présente ce rapport, dont la production est prévue dans le plan stratégique.

## 6. Questions diverses

D. Lynch reconnaît les contributions des administratrices et administrateurs sortants et les remercie au nom d'Ingénieurs Canada.

## 7. Prochaines réunions

Le calendrier des prochaines réunions du conseil d'Ingénieurs Canada est présenté ci-dessous :

- 15 et 16 juin 2020 (réunion virtuelle)
- 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020 (Gatineau-Ottawa, QC-ON)
- 7 décembre (Ottawa, ON)
- 22 au 24 février 2021 (Ottawa, ON)
- 26 au 29 mai 2021 (Halifax, NS)

## 8. Séances à huis clos

Une modification est apportée aux motions afin de permettre aux nouveaux membres du conseil d'assister à chaque séance, tel que décrit ci-dessous.

### **Motion 5858**

**Présentée par J. Holm, appuyée par R. Trimble**

**QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil (membres en poste et nouveaux membres), le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire et l'administratrice de la gouvernance.**

**Adoptée**

À la fin de cette séance à huis clos, D. Lynch et L. Doig, s'étant déclarés en conflit d'intérêts par rapport au point 1.2 de l'ordre du jour, quittent la séance avant le début des prochaines discussions à huis clos.

### **Motion 5859**

**Présentée par M. Wrinch, appuyée par D. Gelowitz**

**QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil (membres en poste et nouveaux membres), le chef de la direction d'Ingénieurs Canada, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la gestionnaire des services aux membres, la vice-présidente des Affaires générales et Partenariats stratégiques, la secrétaire, l'administratrice de la gouvernance et un conseiller juridique externe.**

**Adoptée**

À la conclusion de la séance à huis clos, D. Lynch et L. Doig sont invités à réintégrer la réunion pour les prochaines séances à huis clos.

### **Motion 5860**

**Présentée par J. Holm, appuyée par M. Wrinch**

**QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil (membres en poste et nouveaux membres) et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.**

**Adoptée**

**Motion 5861**

**Présentée par T. Brookes, appuyée par C. Sadr**

**QUE le conseil passe en séance à huis clos à la recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les membres du conseil (membres en poste et **nouveaux membres**).**

**Adoptée**

**9. Clôture**

L'ordre du jour ayant été entièrement traité, la séance est levée.

*Procès-verbal rédigé par C. Mash pour :*

David T. Lynch, PhD, P.Eng., FEC, président

Evelyn Spence, LL.B., CIC.C, secrétaire générale